

**Arpin, Nathalie**

**De:** Lapierre, Marie  
**Envoyé:** 27 mars 2015 09:24  
**À:** Arpin, Nathalie  
**Cc:** Pépin, Geneviève; Tremblay, Marilou  
**Objet:** Avis - Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada  
Bonjour Nathalie,

Tel que convenu, je te transmets par courriel les commentaires de notre direction régionale relativement au projet d'oléoduc Énergie Est:

La Direction des évaluations environnementales a sollicité notre avis concernant la recevabilité du projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada. Au meilleur de notre connaissance et en ce qui concerne notre champ de compétence sur le volet hydrique et naturel du projet, nous considérons que l'étude d'impact n'est pas recevable.

Nous souhaitons obtenir les informations suivantes:

1. Les détails concernant le choix des limites de la zone d'étude locale pour le volet flore (volume 2, section 8). Il est indiqué que les limites identifiées sont les zones pour lesquels le projet pourrait avoir des effets directs et indirects sur le milieu (corridor de 200 mètres pour les effets indirects). Sur la base de quelles données ou études le requérant obtient un largeur de 200 mètres pour les effets indirects?
2. Les inventaires complets des milieux humides et hydriques pour lesquels des impacts sont appréhendés;
3. La présentation des différentes variantes considérées pour le tracé de l'oléoduc et la justification du tracé retenu;
4. Des cartes sur lesquelles les éléments sensibles et le tracé de l'oléoduc seraient superposés, notamment les milieux humides et les espèces à statut particulier;

De plus, voici des éléments sensibles identifiés relativement au dernier tracé proposé:

**Montréal**

- L'oléoduc traverse un secteur comprenant des zones boisés, des friches naturelles, deux petits milieux humides et un ruisseau. Une partie de ces zones boisées est identifiée "bois et corridor forestier métropolitain" par la communauté métropolitaine de Montréal dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Ce milieu est protégé par une résolution de contrôle intérimaire qui empêche toute nouvelle utilisation du sol;
- Ce milieu est aussi situé à l'intérieur de l'écoterritoire de la trame verte de l'est, ainsi l'oléoduc passerait à l'intérieur de l'écoterritoire. Les écoterritoires sont reconnus au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

**Laval**

- Le tracé de l'oléoduc est entièrement situé en zone agricole: est-ce que la CPTAQ est impliqué dans le dossier et invitée à soumettre ses commentaires?
- L'oléoduc traverserait également un habitat floristique désigné dans la rivière des Mille-îles, soit celui de la carmantine d'Amérique, une espèce désignée menacée. Est-ce que la DEC a été impliquée dans le dossier et invitée à soumettre ses commentaires?

Bonne journée,

**Marie Lapierre, biologiste, M.Env.**  
*Analyste - Milieux naturels et hydriques*

Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise  
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Bureau de Montréal  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone: 514-873-3636, poste 281  
Courriel: [marie.lapierre@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:marie.lapierre@mdelcc.gouv.qc.ca)